

L'actualité de l'été a encore rappelé plusieurs situations problématiques de sites touristiques naturels surfréquentés par des visiteurs dont le comportement n'est pas toujours en phase avec les lieux. Si, mis à part le Ninglinspo, le Fondry des Chiens à Nismes ou encore certains weekends enneigés dans les Hautes Fagnes, ce constat reste très ponctuel en Wallonie, c'est une problématique qui, par exemple en France, a nécessité la mise en place de restrictions d'accès, d'accès payants, de quotas de visiteurs, voir la fermeture de certains sites dans des Parcs nationaux ou régionaux ou encore des Grands Sites de France.



À l'entrée des Hautes Fagnes © Marc Dufrene

TOURISME « NATURE » EN WALLONIE : OXYMORE OU OPPORTUNITÉS ?

Comme décrit dans une synthèse sur ce sujet dans un magazine de l'Outdoor « Pour les pros du tourisme, c'est une aubaine. Pour les lacs, criques, rivières, forêts, sentiers et sommets, c'est le baiser de la mort : en cette ère post Covid, jamais l'appel des grands espaces n'aura résonné aussi fort aux oreilles d'autant de gens. Partout dans le monde, et notamment en France, les conséquences ne se sont pas fait attendre : perte de la biodiversité, détérioration des sols, conflits d'usage... » [Outside].

Faut-il alors éviter de mettre en valeur le patrimoine naturel, de le rendre accessible et de le partager ? Cette décision serait à mon sens une erreur stratégique significative, car le développement d'activités touristiques peut être un moteur important du développement de zones protégées et pour laisser plus de place à la nature dans les paysages exploités. Mais il faut le faire de manière proactive, structurée et organisée, pour le développer en équilibre avec les enjeux de biodiversité et des autres activités socio-économiques des paysages wallons.

IMPORTANCE DU TOURISME EN WALLONIE

Globalement, le tourisme représente près de 4 % de la contribution à la création de richesse en Wallonie [IWEPS]. Si on cible les activités des touristes (séjours et excursions), il reste une source de revenus significative, car il représente plus de 1,4 % de la valeur ajoutée brute, ce qui est un peu plus important que la contribution de l'agriculture et de la sylviculture qui mobilisent plus de 85 % du territoire wallon.

Pour monitorer ce tourisme régional, on utilise deux sources de données de base que sont les hébergements et les entrées dans les attractions. En 2023, ce sont près de **18 millions de nuitées** qui sont estimées et plus de **13 millions de visites** qui ont ainsi été enregistrées dans les attractions comme les musées, les bâtiments historiques, les centres récréatifs, les parcs animaliers, les grottes... On ignore par contre les visiteurs de la Wallonie qui ne paient pas de droit d'entrée pour bénéficier de la nature au sens large.

La Wallonie dispose d'un capital naturel très riche et diversifié avec une urbanisation encore limitée et des paysages structurés par un relief bien présent et où les forêts feuillues et les espaces ouverts plus ou moins extensifs occupent une surface significative. L'Ardenne (au sens large) est ainsi souvent identifiée comme une destination « verte » de vacances, mais dont l'attrait est en fait assez difficile à mesurer en dehors des « nuitées », car une partie à priori significative des activités des touristes ne fait pas l'objet d'un droit d'accès. Or, ce patrimoine constitue l'un des principaux attraits pour les visiteurs belges et étrangers. Mais quel rôle joue la nature dans le choix de destination ? Qu'attendent vraiment les touristes lorsqu'ils séjournent en Ardenne ou ailleurs en Wallonie ?

C'est pour répondre à ces questions que le projet AGRETA a été lancé entre 2017-2021 pour réaliser un premier diagnostic et une évaluation de l'attractivité de la nature dans l'Ardenne transfrontalière avec comme but d'évaluer la demande du public et la fréquentation réelle des paysages les plus naturels en Wallonie (Breyne *et al.*, 2021).

PERCEPTIONS ET ATTENTES DES VISITEURS

Différentes enquêtes ont été réalisées sur le web (grand public, opérateurs touristiques) et sur le terrain (visiteurs) dans les parcs naturels des Hautes Fagnes et des Deux Ourthes. Les résultats détaillés repris dans le tableau de bord de ce CEN sont très démonstratifs (voir page 12).

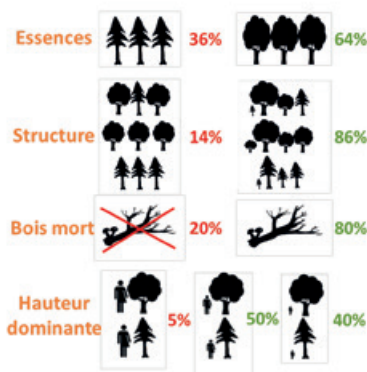
La nature, les forêts et espaces naturels en Ardenne sont la principale motivation du déplacement pour une excursion ou un séjour. Les fonctions esthétiques, leur rôle de support pour la biodiversité et de cadre de vie de qualité sont mises bien plus en avant que les fonctions économiques par le grand public, mais encore plus par les opérateurs touristiques. Les principales activités réalisées en Ardenne sont d'ailleurs la randonnée ou la promenade dans des espaces forestiers et naturels qui sont considérés comme étant indispensables pour permettre la réalisation de ces activités.

Le caractère naturel du paysage s'exprime à travers les caractéristiques que devraient avoir les paysages recherchés. La Figure 1 montre que ce sont des forêts feuillues qui sont presque deux fois plus préférées aux plantations résineuses, que des structures hétérogènes avec des arbres de différents âges sont



La réserve naturelle de Linery à Dourbes est gérée en réserve forestière intégrale © Christophe Danaux

Caractéristiques paysagères attendues



Couverture forestière

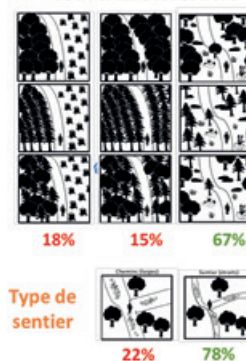


Figure 1. Analyse des préférences du grand public pour les caractéristiques du milieu forestier.

largement plébiscitées par rapport aux peuplements de futaies équiennes, que des forêts riches en bois mort et en biodiversité et avec des arbres de grande taille sont très largement privilégiées et que les paysages deux fois plus préférés sont des forêts feuillues alternant avec des espaces ouverts plutôt que des forêts à couvert continu ou avec des coupes à blanc. En termes de réseau viaire, ce sont les sentiers forestiers qui sont très largement recherchés plutôt que des voiries d'exploitation forestière. Avoir des possibilités de contact ou d'expérience avec la « nature », avec un milieu où les traces de l'activité humaine sont limitées, est bien un critère majeur de sélection des sites visités. De manière assez inattendue, ces attentes concernent aussi bien les visiteurs non-résidents que les résidents ardennais, qui sont juste un peu plus modérés pour les caractéristiques naturelles.

L'élément le plus apprécié pendant le séjour est la nature et ses différents aspects (faune, flore, paysages...). Les aspects esthétiques de la nature, le calme, la tranquillité des espaces et la possibilité d'observer la faune et la flore sont notamment des éléments déterminants dans l'appréciation du site.

De manière étonnante, quand on interroge les visiteurs, mais aussi les opérateurs touristiques sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer l'attractivité des espaces naturels et forestiers, les deux actions qui dominent sont d'avoir plus de naturalité dans ces espaces, en mettant en place des zones protégées et en modifiant la gestion pour des forêts naturelles. Ils demandent aussi que la chasse soit interdite les week-ends et les jours de vacances scolaires.

ÉVALUER LA FRÉQUENTATION DES ESPACES NATURELS

Comme la toute grande majorité des espaces forestiers et naturels sont libres d'accès et ne fait pas l'objet de réservations ou de droits d'entrée, il est très difficile d'avoir une évaluation précise de leur fréquentation. Toutefois, dans le cadre du projet AGRETA, on a voulu tester deux approches complémentaires combinant l'analyse des données de localisation anonymisées des GSM et l'utilisation de pièges photographiques pour compter – de manière aussi anonyme – les visiteurs sur des sentiers de randonnées (voir Breyne *et al.*, 2021 et les rapports détaillés associés pour plus de détails sur les méthodologies mises en œuvre).



Les forêts feuillues sont presque deux fois plus préférées aux plantations résineuses (Réserve de Bohan-Membre dans le Parc national de la Vallée de la Semois) © Christophe Danaux

Ces méthodes de suivis ont été déployées sur 14 zones GSM caractérisées par la densité d'espaces forestiers et naturels, dans zones les moins urbanisées pour éviter la prise en compte d'hébergements ou de restaurants et sans attractions touristiques particulières pour bien cibler les visiteurs des espaces naturels. Ces zones couvrent 124.000 ha, soit 20 % de l'Ardenne et 25 % des forêts et espaces naturels en Wallonie.

Les données GSM anonymisées ont été fournies par Proximus et généralisées à l'ensemble des opérateurs en fonction des parts de marché sur des périodes couvrant 250 jours. Les données GSM sont très utiles, car outre le nombre de visiteurs, on peut disposer de leur origine, de la durée de la visite et du logement sur place. Ce monitoring permet d'estimer que plus de **12 millions de visites ont été effectuées sur une année**, avec une répartition équilibrée entre des visiteurs locaux (< 20 km) et des visiteurs régionaux (11 %), nationaux (46 %) ou internationaux (43 %).

Un des résultats originaux de cette étude a été de voir les « pulsations » régulières de la fréquentation touristique des visiteurs nationaux les week-ends (Figure 2), même en période de vacances scolaires sauf l'hiver. La fréquentation des visiteurs externes peut parfois doubler voire tripler les week-ends comme une étude plus récente l'a confirmé en 2023-24. On observait un effet des vacances scolaires, mais il reste moins important que l'effet des week-ends.

Les 20 pièges photographiques placés dans 4 des 14 zones sur des sentiers en pleine nature ont capturé plus de 500.000 visiteurs en un an, ce qui montre qu'effectivement les visiteurs identifiés avec les GSM vont bien dans les espaces forestiers et

naturels alors qu'on n'a échantillonné qu'une petite partie des itinéraires possibles. En général, on a une très bonne corrélation des variations temporelles entre les deux systèmes de mesure, confirmant qu'il s'agit bien de visiteurs sur le terrain.

Si l'attraction « nature sauvage » est significative, les visiteurs de ces espaces les combinent aussi à la visite de sites culturels, d'attractions et des établissements de restauration.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIÉES À LA NATURE

Par rapport au 13 millions d'entrées payantes, l'estimation de 6 millions de visiteurs externes dans des zones peu urbanisées et sans attractions significatives donne une indication de l'importance du patrimoine naturel dans les choix de destination touristique en Wallonie. Sur base des données GSM, on a pu définir que 50 % des visiteurs externes passent la nuit à proximité des zones monitorées (week-ends et congés scolaires). Les enquêtes de terrain ont permis d'estimer des dépenses de transport à 22 €/personne/jour, les dépenses de logement + nourriture à 76 €/personne/jour (50 % des visiteurs) et d'autres frais comme la nourriture à 22 €/personne/jour (25 % des visiteurs). Si on extrapole, les 6 millions de visiteurs externes observés dans 25 % de l'Ardenne ont dépensé de l'ordre de **250 millions €/an** pour profiter d'espaces forestiers et naturels.

Si on applique des méthodes d'analyse plus sophistiquées pour définir un consentement à payer pour visiter des sites naturels correspondant aux attentes, on obtient entre 17 €/visite pour le grand public et 28 €/visite pour les visiteurs de sites naturels interrogés sur le terrain dans les deux parcs naturels. Si les sites en Ardenne ne sont pas adéquats, ils sont prêts à faire entre 60 et 80 km de plus pour en trouver. Si on extrapole les 6 millions de visiteurs observés, on obtient un consentement à payer annuel de plus de **100 millions €/an** pour bénéficier d'espaces forestiers et naturels aménagés en fonction des attentes.

L'évaluation socio-économique révèle des retombées économiques existantes déjà importantes et un potentiel de dépenses sous la forme de taxes de séjour, droit d'entrée, du développement d'activités spécifiques, de frais de parking... loin d'être négligeables, car les 100 millions €/an sont en fait équivalents aux revenus bruts de la vente de bois en Wallonie et environ dix fois la valeur des locations de chasse.

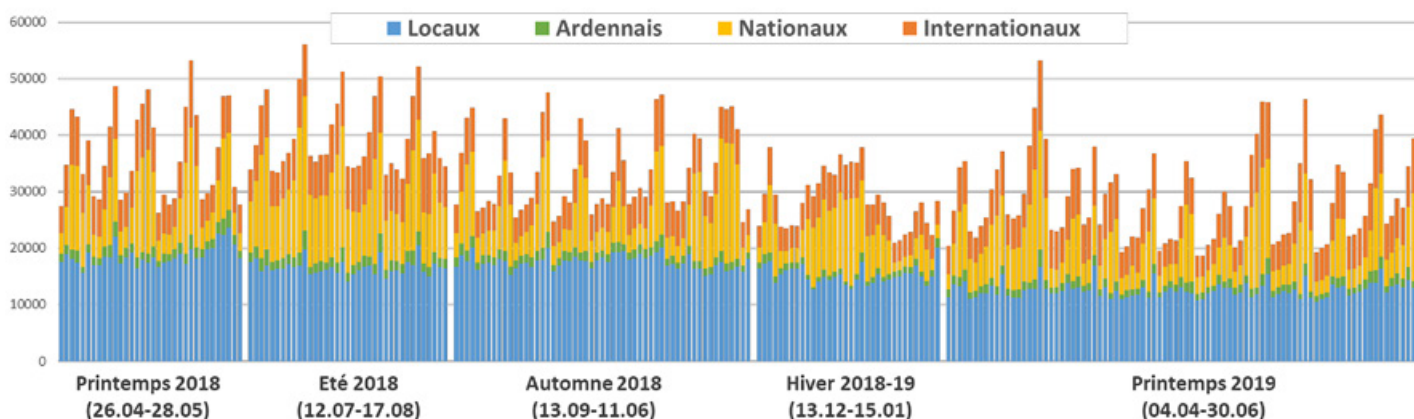


Figure 2. Résultats de la fréquentation des paysages forestiers et naturels monitorés par les données GSM.



Fond de vallée sauvage dans la réserve naturelle de Bohan-Membre (Parc national de la Vallée de la Semois) © Christophe Danaux

AMÉLIORER LE POTENTIEL TOURISTIQUE DES PAYSAGES ?

Les résultats du projet révèlent qu'il y a bien une très forte demande de nature et qu'elle n'est que partiellement satisfaite lorsqu'on analyse les préférences des paysages attendus (plus de feuillus, de forêts irrégulières, d'espaces naturels ouverts en forêt, de sentiers...). Vu le très faible nombre d'espaces naturels protégés (1,3 % du territoire wallon) et la trop faible naturalité des forêts en Ardenne, les attentes des visiteurs sont loin d'être satisfaites. Et pour en bénéficier, les visiteurs interrogés seraient même prêts à faire 80 km de plus... Dans ce rayon, on trouve notamment le Parc national Hunsrück-Hochwald qui développe une réelle stratégie dans cette direction (voir l'article à la page 32).

Or, un potentiel important de développement de forêts plus naturelles existe en Ardenne puisque plus de 20 % des surfaces forestières wallonnes (notamment 50.000 ha de résineux) sont localisées dans des contextes écologiques extrêmes (fortes pentes, sols humides ou tourbeux, sols superficiels et rochers) ou des zones très sensibles (fonds de vallées). La restauration écologique de ces zones permettrait à la fois de créer des sources de revenus alternatifs et de contribuer à restaurer significativement la biodiversité et le fonctionnement et la résilience des écosystèmes au bénéfice de tous.

Par ailleurs, les attentes en matière de réseaux viaires ciblent principalement les sentiers plutôt que les chemins d'exploitation forestière ou les routes macadamisées. Les attentes en matière d'infrastructures ciblent des équipements légers et diffus plutôt que des équipements importants.

Si l'objectif n'est évidemment pas de remplacer l'ensemble des activités forestières traditionnelles par des activités touristiques,

ces enquêtes démontrent qu'il y a un gisement touristique potentiel très important dans le développement d'activités, y compris payantes, davantage orientées vers la mise en valeur d'un patrimoine plus naturel. Pour conserver la qualité de l'expérience de la « nature », l'objectif ne doit pas nécessairement être de vouloir augmenter le nombre global de visiteurs en Ardenne, mais plutôt d'améliorer la qualité des séjours locaux en développant des activités de découverte d'un territoire, d'observations de la faune et de la flore, ou d'activités expérientielles particulières qui impliquent un accompagnement spécifique. L'Ardenne a la chance de disposer d'un patrimoine naturel d'une grande qualité qui n'est actuellement pas assez mis en valeur. Le développement de nouveaux métiers de médiateurs de la nature, travaillant avec les opérateurs touristiques traditionnels, pourrait être une alternative à des activités forestières historiques et permettre de développer de nouvelles sources de revenus.

OUI, SI ON GÈRE ACTIVEMENT LA FRÉQUENTATION !

La crise du COVID-19 a notamment révélé une demande forte des espaces naturels pour des fins récréatives ou touristiques qui a généré des problèmes de surfréquentation de certains sites comme le Ninglinspo (voir l'article à la page 27). Une fréquentation trop forte a non seulement un impact négatif potentiel sur la biodiversité, mais aussi sur l'ambiance et le calme qui sont précisément recherchés par les visiteurs.

Il est donc nécessaire de maximiser la répartition de zones intéressantes à visiter sur l'Ardenne (au sens large) pour disperser la fréquentation en multipliant les points de départ de visites attractives (priviliégiant largement les sentiers plutôt que les chemins d'exploitation forestière) ainsi que les modes d'accès, en ciblant notamment les transports en commun qui sont quasi inutilisés pour se déplacer. Il est aussi techniquement possible



Certains chasseurs ne s'embarrassent pas vraiment de considérations esthétiques et paysagères © Marc Dufrêne

d'informer le public sur la fréquentation instantanée ou de donner des prédictions en fonction de la période de l'année, des jours de semaine ou de la météo.

Développer de nouveaux sites aménagés pour la nature, mais aussi en pensant à l'expérience touristique permet de répartir et de guider le public pour limiter les impacts sur l'environnement et conserver la qualité de l'expérience comme cela se développe dans les deux Parcs nationaux wallons.

Depuis la crise, on observe aussi de nouveaux publics d'urbains très peu conscients des enjeux et ne disposant pas des codes nécessaires pour le bien-vivre ensemble et de l'expérience adéquate pour s'équiper correctement. Cette fréquentation d'un

public peu averti s'est aussi emballée à cause des réseaux sociaux mettant en évidence un ou l'autre site en particulier.

Il est donc nécessaire d'investir dans la sensibilisation, mais surtout l'offre d'activités encadrées pour profiter de l'expérience « nature » dans de bonnes conditions. Ces activités sont très peu développées en Wallonie alors qu'elles sont une source potentielle de revenus significative. Il est quand même étonnant qu'il n'y ait que si peu d'infrastructures d'accueil aux entrées de sites naturels majeurs. Les centres d'informations touristiques sont souvent localisés au cœur de zones urbanisées alors que les visiteurs ne partent pas de là pour visiter des espaces forestiers et naturels. Aucun des sites très fréquentés cités plus haut n'est actuellement équipé de centre d'accueil alors qu'on y trouve des auberges ou des cafés...

Le développement du tourisme « nature » est une opportunité assez unique pour des territoires ruraux où la dépendance aux revenus forestiers et de la chasse devient problématique dans le cadre des changements globaux et où ceux-ci ne sont pas équilibrés par d'autres sources de revenus. Un potentiel significatif de développement socio-économique associé à la gestion et la restauration de la nature et au développement de pratiques de production de bois et agricole plus extensives est possible avec le développement d'activités de découverte, de sensibilisation, de formation, de partage d'expériences... Mais trouver l'équilibre entre les enjeux biologiques et les enjeux socio-économiques nécessite des choix clairs, parfois des compromis difficiles, et surtout une vraie attention portée aux besoins quotidiens des habitants autant qu'à la préservation de la nature. ■



Signalétique avec code QR intégré dans la réserve naturelle de Roche à Lomme à Dourbes © Christophe Danaux